



Fin du chantier de la Tassonnière : une forêt sécurisée et protégée

La commune de Morzine, avec l'appui de l'Office National des Forêts (ONF), a mené entre le 30 juin et le 1er juillet 2025 une importante opération de sécurisation dans la forêt communale de la Tassonnière, le long de la route d'Avoriaz.

Pourquoi intervenir ?

Plusieurs épicéas étaient gravement touchés par le scolyte, un insecte qui affaiblit puis tue les arbres. Leur dépérissement présentait deux risques majeurs : la chute d'arbres ou de branches sur les chalets situés en contrebas et un danger pour la route départementale qui traverse le secteur. Sans action, les insectes pouvaient également se propager à d'autres arbres encore sains.

Comment cela s'est-il passé ?

L'ONF a établi un plan de coupe comprenant l'abattage des arbres infestés et leur évacuation par hélicoptère. La société Rotex a été choisie pour réaliser le débardage grâce à un appareil capable de transporter 2,5 tonnes par rotation. Ce choix a permis de limiter le chantier à environ 250 rotations, contre près de 900 avec un hélicoptère moins puissant.



Et le bois restant ?

Environ 50 m³ de bois n'ont pas pu être évacués par hélicoptère et restent aujourd'hui sur place.

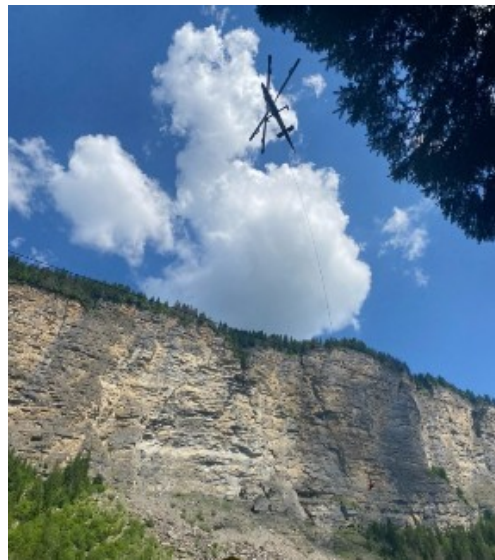
Après concertation avec l'ONF et Jean-François Premat, responsable des services techniques de Morzine, il a été décidé de conserver ce bois en forêt, car il favorise la biodiversité et enrichit le sol tout en jouant un rôle de protection contre les chutes de pierres sans altérer le paysage.

Combien ça a coûté ?

- Abattage : 19 058 €
- Débardage par hélicoptère : 69 000 €
- Diverses prestations : 22 265 €
- Total : 110 313 €

Ces dépenses sont en partie compensées par la vente du bois (46 757 € estimés, peut-être plus selon la qualité) et par une subvention du Conseil départemental de Haute-Savoie (51 000 €).

Le reste à charge pour la commune est d'environ 12 556 €, un montant qui pourrait encore être revu à la baisse.



Un chantier désormais clos

Grâce à cette intervention, la route et les habitations en contrebas sont sécurisées et la propagation du scolyte a été freinée. Les coûts ont été optimisés par le choix d'un hélicoptère plus puissant. Le suivi sanitaire de la forêt se poursuivra avec l'ONF pour intervenir rapidement en cas de nouvelle attaque. Le chantier de la Tassonnière est désormais considéré comme clos.

Propriétaires forestiers : vos obligations et responsabilités



Forêts mal entretenues : un danger pour tous

Récemment, à Morzine, un arbre scolyté est venu percuter une résidence, et l'a traversée de part en part, causant, fort heureusement, seulement des dégâts matériels. Mais ce cas de figure risque de se reproduire de plus en plus souvent.



Un arbre qui s'effondre sur une route, une branche qui blesse un passant, un départ de feu attisé par un sous-bois laissé à l'abandon... Ces scénarios, de plus en plus fréquents, engagent directement la responsabilité des propriétaires forestiers.

En cas d'accident, la note peut être salée : indemnités coûteuses, sanctions pénales, voire poursuites pour négligence. Avec les sécheresses, les tempêtes et les parasites qui fragilisent les arbres, les risques ne cessent de croître.

Entretien sa forêt n'est donc pas une option mais une nécessité. Élaguer les arbres dangereux, débroussailler pour limiter les incendies, surveiller l'état sanitaire des bois : autant de gestes simples qui protègent la sécurité publique et préservent le patrimoine forestier. Un bois entretenu, c'est une responsabilité assumée et des vies protégées.

Les principaux risques en forêt

La forêt est soumise à de nombreux aléas :

Climatiques : tempêtes, chutes de neige lourde, sécheresses favorisant maladies et insectes.

Incendies : propagation rapide du feu, surtout en zones vulnérables. Le débroussaillage préventif est obligatoire.

Phytopathologiques : champignons et insectes (ex. scolytes, graphiose) non couverts par les assurances.

Sécurité : chutes de branches ou d'arbres pouvant endommager des biens ou blesser des personnes.

Les responsabilités du propriétaire

Responsabilité civile : selon le Code civil, le propriétaire est responsable des dommages causés par ses arbres (chute, manque d'entretien, défaut de surveillance...).

Incendie : la loi impose un débroussaillage de 50 m autour des constructions et de 10 m le long des voies. Le non-respect entraîne des sanctions (amendes, astreintes, voire poursuites pénales en cas d'incendie).

Une assurance responsabilité civile spécifique forêt est indispensable. L'adhésion à un syndicat forestier (ex. Fransylva, SIFP) facilite l'accès à des garanties adaptées.

Références légales

Code civil : articles 1382 à 1384 et 1242 alinéa 2 (responsabilité du propriétaire et des gardiens de choses). Code forestier : articles L.134-6 (débroussaillage), L.131-10, L.322-3 et suivants (incendies, sanctions).

Réglementation régionale (Auvergne-Rhône-Alpes)

Un arrêté préfectoral impose la surveillance annuelle des parcelles pour détecter les arbres malades ou dangereux. L'abattage préventif des sujets instables ou atteints. Le débroussaillage obligatoire chaque année autour des constructions (50 à 100 m selon les PLU)

En résumé

Les propriétaires forestiers sont légalement responsables de l'entretien et de la sécurisation de leurs forêts. Ils doivent prévenir activement les risques de chute, de maladie et d'incendie, sous peine de sanctions civiles, administratives ou pénales. Une assurance adaptée et l'appui d'un syndicat forestier constituent des protections essentielles.

Les bonnes pratiques

- Réaliser un inventaire annuel des parcelles.
- Surveiller régulièrement l'état sanitaire (insectes, champignons, bois morts).
- Faire appel à des professionnels pour l'élagage et l'abattage des arbres à risque.
- Débroussailler chaque année conformément à la réglementation.
- Conserver les justificatifs (factures, expertises, photos) en cas de litige.

Retenue collinaire d'Avoriaz : un projet bien engagé



Avec ce projet, la SERMA va sécuriser la liaison entre Super-Morzine et Avoriaz, tout en garantissant l'enneigement des secteurs débutants du Proclou et du centre station d'Avoriaz. La construction de cette retenue d'une capacité de 92.500m3 à proximité de la ferme de Séraussaix est un chantier d'envergure qui est en cours d'aboutissement.

Où en sont les travaux ?

Le chantier suit le calendrier prévu. Après les travaux de terrassement et la réalisation du gros œuvre de l'usine à neige, la pose de l'étanchéité se termine. Les parois sont en train d'être recouvertes de pierres extraites du site, pour donner à la retenue un aspect plus naturel et favoriser son intégration paysagère. Une première mise en eau sera faite à partir de mi-octobre pour contrôler les digues. Les remplissages suivants s'effectueront à 85% au printemps avec la fonte des neiges. Un complément sera ajouté à l'automne pour compenser les pertes issues de l'évaporation et de l'abreuvement des bovins. Tous ces prélèvements seront strictement encadrés et contrôlés.

En parallèle de la retenue, les travaux de réseaux de neige de culture ont repris à la fin de l'exploitation estivale pour achever la pose des 5 km de réseaux restants.



Un chantier très encadré sur le plan environnemental

La construction de la retenue fait l'objet d'un suivi environnemental assuré chaque semaine par le cabinet Evol'Alpe et complété par le passage d'un écologue du groupe Epode tous les 15 jours. Des mesures très concrètes sont mises en place pour répondre aux objectifs suivants :

La réduction significative des émissions de CO2 liées aux transports

- 100% des engins du chantier roulent avec un bio-carburant d'origine végétale, le HVO, qui réduit leurs émissions de CO2 d'environ 80%.
- La terre végétale et les roches issues des travaux sont réutilisées dans un rayon de 1km maximum autour du chantier.
- 70% des fournisseurs du chantier sont situés en Haute-Savoie, ce qui soutient également l'emploi local.

La limitation de l'impact des travaux

- Le tri-sélectif permet de revaloriser les déchets du chantier.
- Une bâche étanche installée sous la zone de stationnement des engins et un séparateur d'hydrocarbures réduisent les risques de pollution.
- Toutes les roches sont revalorisées sur place. Un atelier de concassage et de criblage a été mis en place pour permettre leur réutilisation pour le confinement de la retenue et la réhabilitation de chemins 4X4 existants.

La préservation de la faune et de la flore

- 1,2 km de barrières anti-batraciens sont installées autour du chantier pour éviter leur entrée sur le site.
- Des filets protègent les zones humides.
- Le calendrier des travaux a été aménagé pour préserver la biodiversité (hors période de reproduction, pas de travaux nocturnes...).
- La re-végétalisation de la zone de travaux sera réalisée avec des semences issues d'espèces végétales présentes localement, notamment le thym Serpollet, plante hôte du papillon Azurée du Serpollet, une espèce rare et protégée.
- 5 mares pour les batraciens seront réalisées en compensation du chantier.
- L'ancienne retenue de Super-Morzine sera réhabilitée en zone humide propice à la biodiversité dès l'automne.
- Des hibernaculums, zones favorables à la faune, seront créés à partir d'éléments naturels collectés sur place (bois, pierres ...).
- Un parcelle forestière au potentiel exploitable sur le secteur du Crôt, et validée par l'ONF et la DREAL, sera préservée de toute exploitation pour une durée de 50 ans.
- Plusieurs hectares seront reboisés sur les communes de Morzine et de Saint Jean d'Aulps en concertation avec l'ONF.
- Une participation financière est accordée à plusieurs réhabilitations pastorales sur la commune de Morzine.



Un projet concerté avec les agriculteurs

15 000 m³ de terre végétale ont d'ores et déjà permis de réhabiliter des terrains agricoles sous le télésiège de Séraussaix. Les talus de la retenue pourront également être pâturés par les bovins à l'issue du chantier.

Le projet de retenue prévoit également la réalisation et l'alimentation d'un réseau de 7 points d'abreuvement pour le bétail sur le secteur de Super-Morzine.

Et demain la vie autour de la retenue ?

Pendant l'automne, un chemin de ronde sera créé, avec des connexions vers les sentiers piétons et les pistes de ski de fond. Le lac constitué par la retenue agrémentera alors ces pratiques de loisir, en été comme en hiver.

Dès le printemps 2026, des aménagements paysagers compléteront le dispositif : végétalisation, gradins, pontons, passerelles et espaces de jeux sont prévus pour faire de ce site un lieu agréable pour tous.

** Intégrations paysagères non contractuelles et données à titre illustratif.*

En savoir +

[La retenue collinaire de Proclou](#)

Des mesures contre les incivilités



Tous les messages, vidéos et signalements reçus concernant les incivilités sont bien pris en compte. Nous avons pleinement conscience des désagréments causés par certains comportements : bruits excessifs à la sortie des bars et boîtes de nuit, rodéos nocturnes avenue de Joux Plane, escalades dangereuses sur les grues de chantier, dégradations du mobilier urbain...

Face à ces dérives, la commune renforce son dispositif :

- Mise en place de 2 équipes de police municipale de nuit.
- Lorsqu'une incivilité est clairement identifiée grâce aux caméras, une plainte est systématiquement déposée et transférée en gendarmerie ; cela a été le cas avec les 13 extincteurs vidés dans le parking de l'office de tourisme ainsi que pour les dégradations sur la passerelle le soir de la Kermesse.
- Poursuite d'un groupe WhatsApp citoyen, destiné à signaler immédiatement les incivilités afin d'aider les équipes de la police dans leur intervention, groupe qui n'est pas destiné rappelons-le à dresser un compte rendu a posteriori.
- Poursuite des échanges et concertation avec les cafetiers et boîtes de nuit : horaires de sortie échelonnés, accompagnement des clients à la sortie des établissements, etc...

Les programmes immobiliers offrant des logements sociaux



Plusieurs programmes immobiliers dont les permis de construire ont été obtenus au cours des six dernières années ont vu le jour ou sont actuellement en cours de construction. C'est donc l'occasion pour nous de faire un tour d'horizon sur les offres disponibles de logements locatifs sociaux et de BRS sur notre territoire. Pour information, les logements sociaux disponibles sont soit en locatif social (majoritairement gérés par l'OPH LEMAN HABITAT), soit en accession sociale via le dispositif du BRS (expliqué ci-dessous).

Tout d'abord, voici la liste des programmes immobiliers ayant déjà délivrés des logements sociaux cette année :

- Le programme du BEAUREGARD situé 810 route des Bois Venants (permis de construire obtenu en 2021) : 3 logements locatifs sociaux livrés début août 2025

- Le projet de rénovation de « l'Ecole Pascale » située 81 route des Ardoisières (permis de construire obtenu en 2021) : 2 logements locatifs sociaux mis à bail via une convention ANAH en janvier 2025

Les programmes à venir

D'autres programmes immobiliers prévoyant des logements à vendre en BRS (Bail réel solidaire) et des logements locatifs sociaux vont également être livrés dans les prochains mois :

ELAN

155 route de la Plagne

Permis de construire obtenu en 2021

- 7 logements locatifs sociaux et 8 logements en accession sociale (BRS)

L'ESTIVE

Pied de la Plagne

Permis de construire obtenu en 2021

- 10 logements en accession sociale (BRS)

LES GOURMETS

50 Chemin de la Vieille Plagne

permis de construire obtenu en 2021

- 14 logements dont la répartition accession sociale (BRS) et locatif social reste à préciser



LES DENTS BLANCHES

669 route de la Plagne

Permis de construire obtenu en 2021

- 1 logement en accession sociale (BRS) en cours de commercialisation actuellement

AUBERGADE

567 Avenue de Joux Plane

Permis de construire obtenu en 2017

- 5 logements en accession sociale (BRS)

Faire une demande

Pour obtenir un logement locatif social, il est nécessaire d'en faire la demande sur le site <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>

Seules les demandes des personnes remplissant les conditions d'attribution peuvent être satisfaites, en fonction du contingent disponible sur la commune.

Pour les logements locatifs sociaux, l'OPH LEMAN HABITAT demeure l'interlocuteur compétent. Lorsque des logements locatifs se libèrent, une commission d'attribution se réunit et 3 candidatures sont présentées, le choix s'appliquera en fonction d'un ordre de priorité (les profils les plus vulnérables étant prioritaires).

Un accès facilité à la propriété

Le dispositif du BRS créé par la loi ALUR est opérationnel depuis 2017 et il permet aux ménages d'accéder plus facilement à la propriété, notamment dans les zones où le prix du foncier est très élevé, comme c'est le cas à Morzine (notre commune étant classée en zone A au titre du zonage établi par l'Etat pour classifier les territoires en fonction de leur niveau de tension immobilière). Ce dispositif permet de dissocier le prix du bâti de celui du foncier ; l'acquéreur achète uniquement son logement et loue le terrain à un OFS (organisme foncier solidaire) pour un loyer faible (compris généralement entre 1,50€ et 2€/m²) et pour une durée pouvant aller de 18 à 99 ans.

Les avantages de l'achat en BRS

- Economie sur le prix d'achat d'une résidence principale (comparé à un achat en pleine propriété)
- Loyer du terrain faible
- Garantie de rachat du logement par l'OFS
- TVA réduite à l'achat à 5,5% au lieu de 20%
- Possibilité d'obtenir un prêt à taux zéro (pour les primo-accédants)

Il est à noter toutefois que le logement doit constituer la résidence principale de l'acquéreur et qu'en cas de revente, aucune plus-value ne pourra être faite.

Les programmes ci-dessus mentionnés ont fait l'objet de l'obtention d'un permis de construire antérieurement à l'entrée en vigueur du PLUi-H, approuvé le 13/09/2022. Le PLUi-H impose actuellement un pourcentage de 35% de logements sociaux pour toute opération de logements excédant 600m² de surface de plancher ou de 5 logements et plus (en zone urbanisée).

Cadre de vie



Embellissons Morzine ensemble !

Cet hiver, nous souhaitons poursuivre l'embellissement de Morzine en illuminant les toits du village de guirlandes, afin de créer un effet d'ensemble et une atmosphère féérique. Nous comptons sur le concours du plus grand nombre afin que cette initiative soit une réussite !

[Morzine, village féérique : consultez le projet "Souligner les toits de Morzine"](#)

À l'approche des fêtes, nous vous proposons un carnet d'inspiration destiné aux vitrines, balcons, entrées d'établissements, mais peut-être aussi aux façades des maisons et chalets. Commerçants, hôteliers, loueurs de meublés et particuliers : chacun peut y trouver des idées adaptées à sa configuration et à ses contraintes.

Ces suggestions s'inscrivent dans la continuité des illuminations et décors de rue choisis pour l'hiver prochain et mis en place par la commune. L'objectif ? Créer une harmonie visuelle et donner un véritable air de famille à nos rues et quartiers.

En choisissant un ou plusieurs éléments parmi ce carnet (que vous pouvez trouver si besoin chez nos revendeurs locaux), vous contribuez à faire rayonner Morzine, à renforcer l'identité chaleureuse de notre village et à offrir à tous – habitants comme visiteurs – une atmosphère encore plus accueillante et conviviale.

Carnet d'inspiration

Les illuminations du village



À vous de jouer !

Parmi ces 4 éléments proposés, choisissez celui ou ceux qui vous inspirent pour décorer vos vitrines, façades et chalets.



Couronne lune



Demi-sapin artificiel



Jabot lumineux



Guirlande sapinette



Les aménagements estivaux

Tout au long de l'été, divers aménagements ont été réalisés afin d'améliorer le cadre de vie, embellir les espaces publics et offrir un accueil toujours plus agréable aux habitants comme aux visiteurs.



Une place réinventée pour l'été. Merci à Frédéric Peillex pour son accompagnement dans la création et réalisation des modules.



Un coup de fraîcheur place de l'Église



Des trottoirs élargis



Un été en fleurs

Vie de village



Woodybus : un appel à la mobilisation des parents

En mai et juin dernier, le Woodybus a emmené les enfants pour l'aller-retour aux écoles. En tout, 270 enfants ont joyeusement pédalé par tous temps ! Nous remercions chaleureusement les bénévoles, Guy Vernet, Michel Lefant et Alain Marliat, qui ont assuré les trajets.

Fort de cette expérience très appréciée des enfants, la mairie souhaitait investir dans l'achat du Woodybus, la gestion de son stationnement sur un parking dédié, ainsi que la maintenance du véhicule. Il était espéré que les parents s'impliquent dans le fonctionnement du Woodybus, notamment en conduisant les enfants le matin et le soir sur un circuit de ramassage scolaire qui leur offre un trajet ludique.

Une réunion de présentation s'est tenue le 31 juillet dernier (pour être opérationnel pour la rentrée), afin de transmettre toutes les démarches déjà effectuées et d'engager les parents dans la mise en œuvre de la continuité du projet. Malheureusement, aucun parent ne s'est présenté à cette réunion. La date n'était peut-être pas idéale ?

Le Woodybus ne pourra donc pas fonctionner dès la rentrée de septembre. Cependant, le projet pourra se concrétiser si un petit groupe de parents souhaite s'engager.

Nous sommes à votre disposition pour en parler et vous accompagner dans cette démarche. Si vous souhaitez que les enfants de Morzine continuent d'aller à l'école au moyen du Woodybus, si vous avez des propositions sur l'organisation, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'aventure !

Pour tout renseignement, contactez Myriam Lefant, conseillère municipale
myriam.lefant@morzine.fr

Maisons et jardins fleuris

Vendredi 29 août, le jury est allé à la rencontre des Morzinois pour découvrir leurs magnifiques réalisations : potagers généreux, jardins nourriciers et fleurissements qui illuminent notre commune.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre passion et vos efforts, qui contribuent à rendre Morzine toujours plus accueillante et colorée.



Merci également au jury, composé d'élus des communes voisines et de professionnels du fleurissement, pour son regard attentif et bienveillant.

Cette visite fut une belle occasion de (re)découvrir les trésors de chaque quartier. Rendez-vous à l'automne pour la remise des prix, qui célébrera les plus beaux jardins et maisons fleuris de la commune !

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

Semaine Nationale des retraités et personnes âgées
du 6 au 10 octobre 2025

Des activités à vivre et à partager

- * Atelier « Stop aux annuages »
- * Fabrication de bougies
- * Visite de La Battante
- * Bal dansant
- * Yoga sur chaise
- * Pêche à la truite
- * Soirée cinéma

POUR PARTICIPER

Pour les Morzinois de 70 ans et +
Gratuit et sur inscription à la mairie de Morzine avant le 19 septembre 2025
www.mairie-morzine-avoriaz.com
04 50 79 04 33

Morzine Avoriaz

Semaine Bleue 2025 : des animations pour nos aînés

Morzine s'associe à la Semaine Bleue, la semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées, qui se déroule du 6 au 10 octobre 2025. À cette occasion, des ateliers gratuits sont proposés aux habitants de plus de 70 ans, offrant autant d'opportunités de se divertir, d'apprendre et de partager dans une ambiance conviviale.

Au programme : atelier de prévention, fabrication de bougies, visite de La Battante, bal, yoga sur chaise, pêche à la truite, soirée cinéma.

[La semaine bleue](#)

Octobre rose

Comme chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour sensibiliser et soutenir la lutte contre le cancer du sein. Les communes de la vallée d'Aulps se mobilisent ensemble pour cette cause essentielle. Cette année, c'est Seytroux qui accueillera la marche le samedi 11 octobre 2025 à partir de 14h.

Au programme : marche rose, stand d'information, démonstration et initiation à la danse country avec « Country valédo », animations pour tous, buvette, vente de gâteaux et bonbons.

Participation : 5 € / personne
intégralement reversés à l'association
Seins Léman Avenir.



Morzine en Scène – Saison 2 !

Le spectacle continue à Morzine ! Morzine en Scène revient pour sa saison 2 avec huit rendez-vous qui vont faire vibrer le village de septembre 2025 à mars 2026. Humour, musique, théâtre, spectacles familiaux... une programmation pensée pour rassembler et émerveiller aussi bien les habitants que les visiteurs.

La comédie Crétins des Alpes a ouvert le bal le samedi 13 septembre dans une ambiance savoyarde pleine d'humour ! Un immense merci à toutes celles et tous ceux venus rire avec nous. Un moment de partage qui lance cette nouvelle aventure culturelle de la plus belle des façons.

La saison se poursuivra avec une diversité de spectacles : comédie déjantée, voix a cappella, concert intimiste, spectacle jeune public, seule en scène, humour piquant et concert événement... autant d'occasions de vivre des expériences uniques et de vibrer au rythme de la culture à Morzine.

[Découvrez la programmation](#)

Billetterie en ligne

Trois tarifs sont proposés pour l'ensemble des représentations : adultes, 12-21 ans et 4-11 ans. Deux formules d'abonnement permettent de bénéficier de tarifs réduits :

Abonnement 5 dates / 90 € : Crétiens des Alpes, Un Air de Fête, Orchestre Symphonique des Alpes, La Valise, Les Monologues du Machin

Abonnement 8 dates / 129 €

[Réservez dès maintenant vos places !](#)



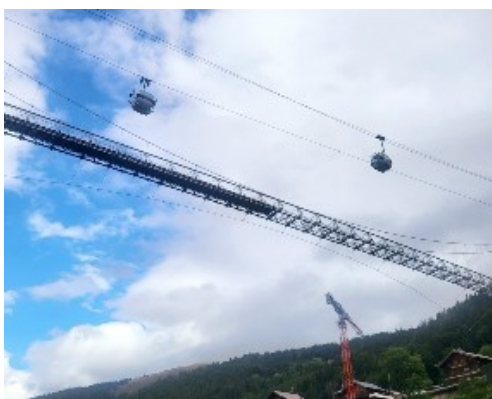
Le Conseil Municipal des Enfants nous offre des boîtes à livres

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a concrétisé un projet choisi à l'unanimité : la création de trois boîtes à livres au style savoyard, imaginées et dessinées par les enfants. Avec l'aide précieuse des artisans de Morzine – l'atelier Chauplannaz pour la fabrication – ces boîtes à livres reprennent les matériaux typiques de notre région : tavaillons pour celle d'Avoriaz et ardoises pour celles de Morzine.

Ces boîtes à livres ont trouvé leur place à Avoriaz, sur le mur de l'Office de Tourisme, et à Morzine, au Palais des Sports et à la Maison Médicale.

Les 11 jeunes conseillers, investis et enthousiastes, se sont réunis chaque mois pour donner vie à ce projet qui participe à la vie locale. Un grand merci à eux pour leur créativité et leur engagement, ainsi qu'aux artisans locaux pour leur soutien.

Point travaux



Passerelle

D'importants travaux de platelage sont réalisés cet automne. En complément, la réfection des peintures sous la structure et la maintenance de pièces de sécurité seront effectuées. Ces interventions sont indispensables pour garantir la sécurité et la durabilité de l'ouvrage.



Route de la Plagne

Le projet d'élargissement des trottoirs se poursuit. Après le tronçon 1 réalisé au printemps, place maintenant à la seconde étape de la Taille du Grand Mas à l'Office de Tourisme

*Du 15 septembre au 28 novembre 2025
Aménagement de voirie avec fermeture de*

Fermeture totale de la passerelle durant la durée des travaux du 8 septembre au 14 novembre 2025.



Réseaux d'eau route du Plan

La colonne d'eau potable datant de 1938 doit être entièrement renouvelée en raison de fuites liées à son état. La première phase des travaux a lieu dès cet automne entre la mairie et la place de la Poste.

*Du 8 septembre au 31 octobre 2025
Circulation en alternance*

*la route sur ce tronçon.
Commerces accessibles à pied durant toute la durée des travaux.*



Chapelle des Udrezants

Cet été, la chapelle a retrouvé tout son éclat grâce à la restauration complète de son vitrail et de sa porte d'entrée. Un grand merci à Martine et Robert Vernet pour leur travail d'orfèvres, à la menuiserie Premat pour les fenêtres en ogive et aux habitants du hameau qui ont accompagné cette restauration.



Travaux sur les bords de Dranse

Depuis le 1er septembre, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) a engagé d'importants travaux de restauration hydromorphologique et de prévention des inondations sur la Dranse de Morzine. L'objectif : restaurer le lit de la Dranse et ses berges afin de protéger notre vallée des risques d'inondation tout en redonnant au cours d'eau son dynamisme naturel.

Ces travaux concernent plusieurs secteurs : Morzine - Montriond, Vernay Bron et La Vignette. Le secteur des Dérêches sera impacté pour environ 2 mois..

Ces interventions incluent notamment des coupes d'arbres, qui peuvent surprendre, mais sont en réalité nécessaires. Elles visent à limiter les risques en cas de crue en évitant que des embâcles ne se forment, ce qui pourrait aggraver les inondations. Une partie des

arbres coupés était également touchée par des problèmes sanitaires, notamment le bostryche, rendant ces sujets morts ou affaiblis. Ces coupes seront compensées par des plantations, avec des essences locales adaptées, afin de préserver la biodiversité et la qualité écologique du site.

Ces travaux sont un investissement pour la sécurité de tous, mais aussi pour la préservation de notre environnement et de nos paysages. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre prudence aux abords du chantier.

L'accessibilité des Floralies : un engagement pour tous

Des travaux importants ont été finalisés aux Floralies pour garantir l'accessibilité de la résidence. Ces aménagements ont permis d'améliorer le confort et la sécurité de tous, en particulier les personnes à mobilité réduite (PMR).

La municipalité remercie chaleureusement le Conseil départemental de la Haute-Savoie pour son soutien financier à hauteur de 76 000 euros, ainsi que tous les acteurs mobilisés autour de ce projet.



Les travaux ont porté sur plusieurs points essentiels :

- Remise à neuf du mécanisme de l'ascenseur, garantissant son bon fonctionnement et sa fiabilité.
 - Création d'une nouvelle porte et d'un palier sur l'ascenseur, permettant désormais de desservir le 1er étage de l'école, facilitant ainsi les déplacements entre les deux structures.
 - Obturation de deux verrières existantes sur les terrasses du foyer pour une meilleure isolation et sécurité.
 - Réfection en gazon de la terrasse du foyer, offrant un cadre plus agréable et accessible.
 - Pose de rampes d'accès à la terrasse, facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite.
 - Modification de plusieurs portes aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) dans l'école et le foyer.
 - Installation de mains courantes pour sécuriser l'accès piéton au foyer.
 - Ces réalisations illustrent la volonté de la commune de proposer des équipements publics accessibles, inclusifs et adaptés à tous les usagers, en particulier aux plus fragiles.
-

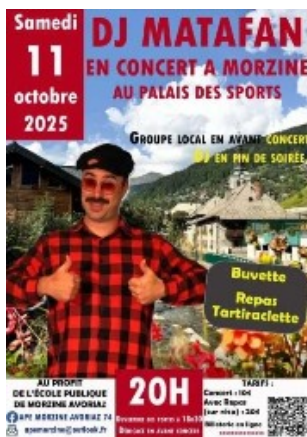
Agenda

06-10 OCTOBRE

La semaine bleue
Ateliers sur réservation
Morzine

11 OCTOBRE

Soirée avec DJ Matafan
Palais des Sports
20h



11 OCTOBRE

Octobre rose
Seytroux
A partir de 14h

18 OCTOBRE

Repas dansant
Palais des Sports
19h

21 > 31 OCTOBRE

Animations, ateliers
créatifs, histoires animées
et (en)chantées
Bibliothèque

21 OCTOBRE

Cinq de Coeur
Un Air de Fête

Palais des Sports
20h30



22 OCTOBRE

"Un vent de liberté"
Projection du film et
échanges
Bibliothèque
18h



8 NOVEMBRE

Concert à la bougie,
Itinérances Baroques
Eglise de Morzine
20h30

30 NOVEMBRE

Enquête à l'Orchestre,
Orchestre Symphonique
des Alpes
Palais des Sports
17h

Etat civil

NAISSANCE

June FRASER
de Michael FRASER
& Léa GAYDON
[18 juillet 2025](#)



**Célia FOURNIER
RIVOLLET**
de Guillaume FOURNIER
& Cindy RIVOLLET
[25 août 2025](#)

Rowan RUFFIN
de Roman RUFFIN
& Tiffany LENVERS
[17 septembre 2025](#)



MARIAGE

**Laurent ZANELLA
& Annie APOSTOLIDIS**
[23 août 2025](#)

**Kévin DAZON
& Citlali GOY**
[23 août 2025](#)

**Jérôme DUBY
& Lisa GAUTIER**
[13 septembre 2025](#)

**Fabien LENVERS
& Jeanne SENECHAL**
[13 septembre 2025](#)

**Florent LENGRAND
& Mathilde RICHARD**
[20 septembre 2025](#)

**Olivier MARULLAZ
& Fanny BOINNARD**
[24 septembre 2025](#)

DECES

Arlette BAUD née MORIS
87 ans
[14 août 2025](#)

Roger CHAUPLANNAZ
91 ans
[19 août 2025](#)